



La Tribune Saintannoise
association citoyenne
22 rue des Prunelliers
56400 Sainte-Anne d'Auray

VU	REÇU LE : 07 MAI 2015 MAIRIE DE Ste Anne d'Auray	COPIE
Maire (S)		1 ^{er} Adj
DGS		2 ^{ème} Adj
Copie		3 ^{ème} Adj
ay		4 ^{ème} Adj
SU		5 ^{ème} Adj
Cpte		

Sainte-Anne d'Auray, le 3/05/2015

à Monsieur le Maire
Mairie de Sainte-Anne d'Auray

Objet : Création d'une nouvelle instance municipale

Copie à messieurs JOUNOT et THOMAS.

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de notre réflexion sur l'amélioration d'une citoyenneté intergénérationnelle, notre association aimerait vous proposer la mise en place d'une nouvelle instance municipale propre à fondre, dans un creuset commun, la sagesse et la mémoire des anciens, avec la spontanéité, la fougue et l'esprit novateur propres à la jeunesse.

Favoriser la participation des jeunes à la vie locale en appui de l'expérience des anciens nous apparaît être une formidable concomitance des générations, mais aussi un rapprochement bénéfique pour tous. En effet il existe, dans un certain nombre de communes, soit un Conseil Municipal des jeunes soit un conseil des Sages. L'idée serait de fondre ces deux entités au sein d'une même et unique structure. A notre connaissance, cette nouvelle facette de réflexion sur la vie locale n'est pas encore créée. Nous nous proposons donc d'élaborer les différents critères de faisabilité pour chacun des deux groupes afin que la structure finale soit une réelle émanation d'inter-génération.

Avant de formaliser des propositions fixant un cahier des charges précis sur la constitution des groupes, la recevabilité de leurs élus, les objectifs fixés, etc...., nous souhaitons recueillir votre aval.

En effet, la mise en place d'une mixité de ces deux conseils constitués est soumise à une volonté de la municipalité et placée sous l'autorité du Maire de la commune.

Vous comprendrez aisément que les différentes phases préparatoires à ce projet nécessitent un investissement et un travail important, tant dans la recherche que dans l'élaboration. Aussi, avant d'aller plus avant, nous vous demandons de bien vouloir nous signifier votre adhésion ou votre rejet à cette étude.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez, Monsieur le Maire, croire à l'assurance de nos sincères salutations.

Nicolas VEST, président LTS

Emmanuel GAUTHIER, vice président LTS

<http://tribunesaintannoise.wix.com/sada>

tribunesaintannoise@gmail.com